



Changement de prestation centre sportif

Par **zazou1803**, le **24/03/2013** à **20:49**

Bonjour,

Je suis abonnée à un centre sportif, j'ai payé 450 euros.

La directrice du centre vient d'annuler 2 cours d'aquagym du soir, et les remplace par deux cours payants meme pour les abonnés.

Est ce légal?

J'ai vérifié, rien n'est indiqué qu'elle est en droit de supprimer des cours sur le contrat ou sur le planning.

merci d'avance pour vos lumières

Par **nohky**, le **26/03/2013** à **14:52**

Vous vous êtes abonné pour un service. Il change, vous avez droit à demander de résilier votre abonnement avec remboursement au prorata temporis.

Et là si vous alliez à l'AquaGym gratuitement inclus dans votre abonnement, vous êtes totalement de bonne foi !

FP